



ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL NON MÉDICALISÉ ACCUEIL DE JOUR

L'accueil de jour est situé au sein de l'EANM de l'APSAH, 8 rue de la Rochefoucauld à Limoges.

De construction récente, l'établissement propose un accueil chaleureux, humain et convivial et répond à toutes les normes d'accessibilité, d'hygiène et de sécurité. Il offre un cadre agréable qui allie confort, détente et bien-être. Son implantation dans la cité permet son accès grâce à différentes lignes de transports urbains.

Une équipe de professionnels dynamique, assure un accompagnement personnalisé, fondé sur la participation, l'écoute et le dialogue. Cet accompagnement individualisé vise à maintenir, valoriser et développer les acquis et les compétences de chacun en favorisant les liens sociaux, les échanges et les rencontres à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement, par le biais d'activités.

L'équipe de l'accueil de jour est composée de personnels éducatifs en charge des activités, de personnels médicaux (médecin généraliste et médecin psychiatre), d'une infirmière et d'une psychologue. Le secrétariat assure l'inscription et le suivi du dossier administratif. L'équipe de direction et la responsable qualité, développement et accompagnement de l'utilisateur veillent à la cohérence de l'accompagnement de chacun.



CAPACITÉ

L'accueil de jour est ouvert depuis le 1er septembre 2017. Il est placé sous l'Autorité de Tarification et de Contrôle du Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

La capacité en accueil de jour est de 8 places à temps plein. Les places sont non nominatives et sont alimentées par une file active de personnes ayant le profil requis.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir une orientation prononcée par la MDPH vers un Établissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) ou un foyer de vie en externat.
- Avoir le profil des personnes pouvant être accompagnées par l'accueil de jour.
- Compléter un dossier d'admission après entretien avec la direction.
- Déposer un dossier d'aide sociale auprès du Conseil Départemental de son domicile de secours.

PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES

- Toute personne vivant à domicile ayant un handicap et souhaitant un accompagnement en journée.
- Être retraités d'ESAT ou du milieu ordinaire avec une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).
- Être à temps partiel en ESAT en raison du vieillissement et de la fatigabilité au travail.
- Avoir été reconnu inapte au travail en ESAT par la médecine du travail.
- Être usager d'ESAT, proche de la retraite, pour découvrir ce dispositif d'accompagnement.
 - A noter:
 - Avoir une autonomie suffisante dans ses déplacements et dans les actes de la vie quotidienne.
 - Aucune limite supérieure d'âge n'est fixée.
 - L'accueil de jour ne prend pas en charge les transports pour se rendre sur le dispositif.

MISSIONS

- **Accueillir, en journée**, des personnes en situation de handicap, travailleurs ou non travailleurs, vivant à domicile ou en famille afin de :
 - maintenir ou créer des liens sociaux,
 - réaliser des activités de loisirs, culturelles et sportives, répondant aux souhaits de chacun.

L'ensemble a pour objectifs de préserver, maintenir, développer et stimuler les capacités des personnes accueillies, en fonction de l'autonomie de chacun.

- Favoriser l'accès aux soins et à un repas équilibré le midi.
- Sensibiliser les futurs retraités d'ESAT à leur vie après le travail en les aidant à construire un nouveau projet de vie.
- Être un soutien aux aidants familiaux en permettant aux familles de se consacrer du temps y compris le week-end.



FONCTIONNEMENT

L'accueil de jour est ouvert 7 jours sur 7, toute l'année, de 9h00 à 18h00.

Il dispose d'un service restauration proposant une gamme de menus équilibrés. Le self et la salle de restauration répondent aux normes d'accessibilité.

Le repas est servi à partir de midi. La personne accueillie participe financièrement au coût du repas à hauteur du minimum garanti.

Les possibilités d'accueil : les personnes accueillies ont la possibilité de venir en journée complète ou en demi-journée avec ou sans repas, une à plusieurs journées par semaine selon leurs souhaits, leurs besoins et en adéquation avec les possibilités d'accueil. Un planning d'accueil est élaboré avec la personne et/ou son représentant légal avec l'équipe.

Les stages de découverte de l'accueil de jour : en amont de l'orientation, des stages de découverte peuvent être mis en place pour les personnes qui souhaitent découvrir ce type d'accompagnement et que l'équipe puisse évaluer leur projet et leur autonomie.

Les accompagnements complémentaires possibles à l'accueil de jour : Un suivi par le SAVS de l'APSAH (Service d'accompagnement à la vie sociale) peut être mis en place parallèlement à l'accueil de jour, au domicile de la personne, si nécessaire.

Un hébergement temporaire au sein de l'EANM, sous réserve de place disponible, peut être réalisé, notamment pour découvrir le dispositif d'hébergement complet dans le cadre d'un nouveau projet de vie ou dans le cadre de temps de répit des aidants familiaux.

ACTIVITÉS

L'accueil de jour dispose des équipements de l'EANM, destinés au bien-être, à la relaxation, et aux loisirs ainsi qu'aux activités culturelles et sportives :

- salle de balnéothérapie et d'esthétique,
- salle de sport, Wii,
- salle TV, musique et informatique, jeux de société, home-cinéma, vidéothèque, billard, baby-foot, ping-pong, basket,
- terrain de pétanque,
- cuisine éducative.

L'équipe éducative organise et propose :

- des sorties à thème : cinéma, bowling, laser-game, centre aquatique, restaurant, ...,
- des excursions à la journée : à la neige, à la mer, à la campagne,
- des actions d'intégration par le sport, la culture, les loisirs, en lien avec différents acteurs de l'économie de Limoges et ses environs.



CONTACTS

EANM de l'APSAH

8 rue de la Rochefoucauld - 87100 LIMOGES

Tél : 05.55.37.05.05

Courriel : eanm@apsah.asso.fr

Web : <https://www.apsah.asso.fr/>

Directeur du Pôle Travail Adapté : Chrystèle BARRET

Responsable des Hébergements : Laure BALDE